# CONDITIONS D'UTILISATION

## Clauses dérogatoires au règlement général intérieur des locations qui se substituent à celui-ci

### Salle communale des associations
### Le Fief Sauvin

**Condition de location** (dérogatoire à l'article 2 ):
La salle est réservée essentiellement à l'usage des associations, toutefois seules les locations pour les vins d'honneur suite à une séputure sont autorisées uniquement si la salle maison commune de loisirs est indisponible.

**Nettoyage** (dérogatoire à l'article 5)
Le forfait ménage ne s'applique pas ; la salle doit être rendue propre et serpillée.

## Caractéristiques techniques

**La salle est composée d'une grande salle**

capacité d'accueil : 60 personnes dont 40 assises
surface : 60 m²
Equipements :

- .....11 tables rectangulaires
- .....60 chaises
- .....une kitchenette avec un équipement basique ; four électrique et micro ondes (aucune vaisselle à disposition)

## Consignes

**Chauffe eau**
allumer avant utilisation et éteindre en partant

**Sécurité**
N° d'urgence :
pompiers 18 ou 112
samu 15

Un défibrillateur est mis à disposition à la mairie.